

BRANCHE NÉGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICO-TECHNIQUES

AGEFOS PME est le partenaire de votre branche professionnelle depuis la signature de l'accord formation du 17 mars 2016. Cet accord rend obligatoire le versement des contributions au titre de la professionnalisation et de tout ou partie du plan de formation. À ce titre, nous avons le plaisir de vous offrir cette édition de la Lettre Emploi-Formation, vous récapitulant les points clés de notre partenariat.

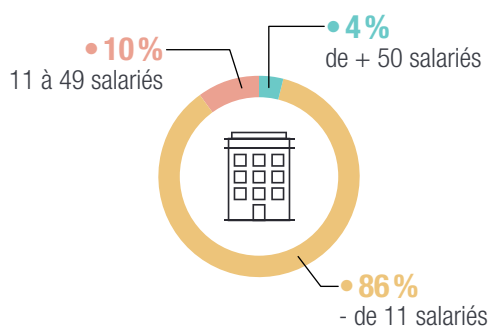
VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL (données bilan consolidé année 2017)



1 590
ENTREPRISES



21 224
SALARIÉS



PLAN DE FORMATION Entreprise de -11 salariés



832
STAGIAIRES
FORMÉS



17 665
HEURES
STAGIAIRES

168

CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION

DISPOSITIFS
DE PROFESSIONNALISATION

628

PÉRIODES
DE PROFESSIONNALISATION

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

71
SALARIÉS
AUTONOMES

58
SALARIÉS DES
ENTREPRISES

PROJETS EMPLOI-FORMATION

EDEC « SOUTIEN AUX DÉMARCHES PROSPECTIVES COMPÉTENCES »

Accompagnée de 8 autres branches adhérentes, votre branche professionnelle s'est engagée dans l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) « Compétences » dont l'objectif est de soutenir des démarches visant à la fois à :

- **outiller** les entreprises à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC),
- **renforcer** les approches par les compétences,
- **faire évoluer** l'offre de formation,
- **faciliter** les recrutements.

AGEFOS PME, ACTEUR MAJEUR DE L'ALTERNANCE

AGEFOS PME accompagne les entreprises dans la gestion de la taxe d'apprentissage et dans la mise en œuvre des politiques de recrutement en alternance, et s'est imposé comme un acteur majeur avec 25% du total des contrats signés. Nous proposons aux entreprises et aux branches :

- la mise à disposition d'éléments d'information sur l'alternance,
- un accompagnement dans la mise en œuvre de l'ingénierie de certification,
- une aide pour fixer les niveaux de prise en charge,
- la promotion des dispositifs et des métiers auprès des entreprises,
- des outils pour faciliter le financement des contrats.

CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS, RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS ET DES COMPÉTENCES

A travers son Observatoire, la branche du Négoce et Prestations de Service dans les domaines Médico-Technique a engagé une démarche visant à actualiser et enrichir la **cartographie des métiers** réalisée en 2014 et d'élaborer des référentiels d'activités et des compétences pour chacun des métiers identifiés.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte économique en forte croissance, qui amène les entreprises et associations de la branche à renforcer leurs effectifs et à revoir leur schéma organisationnel notamment par la création de nouvelles fonctions.



Joël Ruiz
Directeur Général

A l'heure où la formation professionnelle connaît de profondes mutations, AGEFOS PME inscrit d'ores et déjà son action dans le cadre des missions que se verront confier les Opérateurs de compétences demain.

Déjà particulièrement mobilisé sur les politiques de l'emploi, AGEFOS PME prendra pleinement part à ce nouveau système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Pour cela il renforcera encore davantage son expertise en ingénierie de certification et en prospective afin de soutenir les branches professionnelles, renforcera les services dans le domaine de l'alternance et l'accompagnement des plus petites entreprises dans la gestion de leurs compétences, et poursuivra le travail mené avec les partenaires de l'emploi au plus près des territoires.



RÉSEAU DE PROXIMITÉ

15 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

dont **2** dans les départements et régions d'outre-mer

85 
IMPLANTATIONS LOCALES



1 060 SALARIÉS

aux côtés des entreprises

NOS ADHÉRENTS

330 400

NOMBRE D'ADHÉRENTS

91 %
des entreprises sont
DES TPE

5,87
MILLIONS
de salariés
couverts



OBSERVATOIRES & CERTIFICATIONS



40

OBSERVATOIRES
prospectifs des métiers
et des qualifications



80

CERTIFICATS DE
QUALIFICATION
professionnelle créés
ou renouvelés



150

ÉTUDES MENÉES

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

19 200

DEMANDEURS D'EMPLOI
accompagnés dans le cadre
d'un dispositif d'aide au retour
à l'emploi

71 630 ALTERNANTS

accompagnés dont :

- > **27 120** contrats d'apprentissage par le biais de **971** CFA
- > **44 510** bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

564 000

STAGIAIRES FORMÉS dont :

- > **59 600** périodes de professionnalisation
- > **26 500** comptes personnel de formation